



Carte d'identité et acte de naissance

Par **HELENE**, le **19/07/2010** à **16:19**

Bonjour,

J'ai réservé il y a 2 mois un vol avec la compagnie ryanair pour un vol marseille paris (aller retour)(date de depart du 15 07 10 au 18 07 10) Lors de mon paiement ils ne m'ont pas demandé la carte d'identité de mon compagnon la transaction c'est fais normalement lors de mon enregistrement ils m'ont demandé une carte d'identité et comme mon compagnon etait en déplacement j'ai donné la mienne. J'ai imprimé mes billets et je les ai présentés à l'hotesse hors je n'avais pas vu que la carte de mon compagnon etait périmé donc ils m'ont dit qu'il ne pouvais pas partir car sa carte etait perimé et lorsque je leur ai donné l'acte de naissance de mon fils qui est agé de 4 ans ils m'ont dit que cela n'etait pas bon et que lui n'ont plus ne pouvais pas partir .

ils n'ont rien voulu savoir donc j'ai réservé le tgv et là il n'y a eu aucun soucis et mon ptt garçon a pu aller voir disney ...

Je voudrais savoir si cela est normal qu'ils ne nous ont pas laisser partir en sachant que l'on ne quitter pas le territoire francais ? merci par avance de me dire les démarche a faire pour me faire rembourser les billets

En vous remerciant par avance

Cordialement Helene